



Ernest Noël, sénateur-maire de Noyon

(1^{ère} partie)

Les conquêtes politiques

Le 13 janvier 1931, le président du Sénat Paul Doumer rendait un hommage solennel à la mémoire d'Ernest Noël décédé le 25 décembre 1930 : « Il n'a jamais eu d'autre préoccupation que de servir l'intérêt public ». Quelques mois plus tard, devenu président de la république, il accepta de parrainer le comité d'honneur formé pour ériger un monument en l'honneur de l'illustre Noyonnais. Jules Magnier, alors maire de Noyon, lança un appel à la générosité de ses concitoyens : « C'est pour la ville de Noyon un devoir et un honneur d'attirer votre attention sur la vie exemplaire du grand Citoyen et du grand Français qui vient de disparaître, M. E. Noël, et de faire appel à vos sentiments de justice et de gratitude pour perpétuer la mémoire de cet homme de bien ».

Un ingénieur des Arts et Manufactures

Né le 26 août 1847 à Paris, ingénieur sorti 23^e de l'Ecole Centrale des Arts et Manufactures en 1870, Charles-Ernest Noël servit pendant le siège de Paris dans l'artillerie mobile de la Seine. Capitaine au 2^e Régiment d'Artillerie Territoriale fait prisonnier par les Prussiens, il fut attaché par la suite comme ingénieur à la construction des chemins de fer ottomans de 1871 à 1875. De retour d'Orient, il dirigea diverses usines dans l'arrondissement de Compiègne avant de fonder à Noyon pour son propre compte une usine de produits chimiques.

Elu juge au tribunal de commerce de Compiègne de 1884 à 1891, il fonda et devint président de la Chambre de Commerce de l'Oise en 1890, fonction qu'il conserva jusqu'à sa mort. Chargé de la direction provisoire de l'Ecole Centrale en 1910, il en devint directeur titulaire en 1913 puis directeur honoraire en 1919. En marge de cette honorable carrière industrielle, Ernest Noël exerça une brillante carrière politique durant 44 ans.

Des mandats locaux

Ernest Noël fut élu conseiller général de l'Oise le 28 mars 1886, créant la surprise dans une contrée réputée réactionnaire dont le candidat, M. Maréchal, était soutenu par les orléanistes et les bonapartistes. Constamment réélu sous l'étiquette « républicain », cet infatigable travailleur reconnu par ses pairs, notamment pour avoir développé le réseau ferroviaire dans l'Oise, devint président du conseil général le 22 août 1904, fonction qu'il conserva jusqu'à sa mort. Sans doute, son passé d'ingénieur dans les chemins de fer lui permit-il d'user de ses relations dans le domaine ferroviaire.

Le succès rencontré au conseil général le conduisit naturelle-

ment à se porter à la tête d'une liste républicaine aux élections municipales de 1888. Ernest Noël fut ainsi élu conseiller municipal de Noyon le 6 mai 1888 puis maire deux semaines plus tard, proclamant alors « (...) Examiner les besoins des classes laborieuses et secondar les efforts du travailleur, c'est le but de la démocratie. Je serai heureux de participer à cette œuvre et j'y apporterai tout mon dévouement ». Il poursuivit alors les actions menées par ses prédécesseurs, notamment le dégagement de la cathédrale et la construction du Quartier de Cavalerie. L'installation du 9^e Régiment de Cuirassiers (1894) et de la fonderie Muller et Roger (1900) modifia la vie des Noyonnais redynamisée commercialement et industriellement. Ernest Noël développa les activités culturelles (création de la Salle des Fêtes) et les infrastructures nécessaires à l'augmentation de la population (le gaz, l'eau, l'électricité), n'hésitant pas à tracer un nouveau boulevard qui prit son nom dès sa création en 1909. Promoteur d'une Société d'habitations à bon marché pour les familles ouvrières, il créa dans les locaux de l'ancien évêché des structures d'accueil pour les familles les moins favorisées, notamment un fourneau économique et une crèche. S'il appliqua avec zèle les lois républicaines dans le domaine de l'éducation, il garda une certaine retenue lors de la crise religieuse qui anima la ville avec la loi de séparation de l'Eglise et de l'Etat (1905) et les inventaires. Cependant, l'interdiction des processions religieuses dans les rues de Noyon (Fête-Dieu de 1906) pour éviter les troubles à l'ordre public lui donna la réputation d'anticlérical.

Des mandats nationaux

Outre son investissement dans la vie politique locale, ce parisien de naissance et de cœur



Rencontre de M. Dujardin-Beaumetz, sous-secrétaire d'Etat aux Beaux-Arts et aux Cultes, du député Octave Butin et d'Ernest Noël à Noyon (1907)

prétendit à un rôle dans la vie politique nationale : échouant en 1889 aux élections législatives face au marquis de l'Aigle, il se fit élire à la Chambre des députés le 20 août 1893 sous l'étiquette « radical ».

Dans une notice confidentielle adressée alors au préfet de l'Oise, il est dit « *Républicain ferme et conciliant, gouvernemental et progressiste* ». Battu par le colonel Bougon lors de la violente élection législative de 1902, il fut élu député de l'Oise quelques mois plus tard suite à l'invalidation du précédent scrutin.

Membre de la Commission de la Marine puis de la Commission des Douanes, il s'y occupa principalement des questions douanières, des traités de commerce et des questions agricoles et industrielles. Président de cette dernière commission de 1902 au 7 janvier 1906, il quitta son mandat de député pour celui de

sénateur. Inscrit au groupe de la gauche démocratique, il prit la tête de la Commission des Douanes, à la demande unanime de ses nouveaux collègues.

A la veille de la Grande Guerre, Ernest Noël apparaissait donc comme une personnalité incontournable de la vie politique isarienne, et c'est tout naturellement qu'il présida, en juillet 1914 (quelques jours après les événements politiques austro-hongrois) le banquet organisé par le Comité républicain de Compiègne pour fêter l'élection à l'assemblée nationale du candidat compiégnois Octave Butin. La guerre allait le hisser parmi les symboles patriotiques...

Jean-Yves Bonnard
Président de la Société
Historique Archéologique et
Scientifique de Noyon

Ernest Noël va retrouver sa place



Le buste d'Ernest Noël, qui était présent à l'entrée de la mairie, avait été déplacé il y a plusieurs décennies pour être installé dans le square Ducloux. La municipalité a souhaité lui rendre la place qu'il mérite, à l'entrée de l'Hôtel de ville dans la cour d'honneur. Là où il était, là où il aurait dû rester.